

Pour information

Audience publique devant le comité de sénateurs et de représentants de l'Assemblée législative de l'État de Washington du sous-ministre adjoint au Bureau de la transition climatique et énergétique, M. Jocelyn Savoie, et du directeur général de la réglementation carbone et des données d'émission, M. Jean-Yves Benoit, du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)			
Lieu	Olympia, État de Washington	Date	12 janvier 2026

Autres participants québécois (le cas échéant)

- David Ruiz, délégué du Québec à Seattle
- Geoffrey Potter, attaché aux affaires publiques et relations gouvernementales

Autres participants étrangers

- Beth Doglio (D), président du comité « House Environment & Energy »
- Zach Hall (D), vice-président du comité « House Environment & Energy »
- Mary Dye (R), leader de la minorité
- Mark Klicker (R), leader adjoint de la minorité
- Alex Ramel (D), représentante de la Chambre des représentants de l'État de Washington
- Sharlett Mena (D), représentante de la Chambre des représentants de l'État de Washington
- Chipalo Street (D), représentant de la Chambre des représentants de l'État de Washington
- Alex Yberra (R), représentant de la Chambre des représentants de l'État de Washington
- David Hackney (D), représentant de la Chambre des représentants de l'État de Washington
- Liz Berry (D), représentante de la Chambre des représentants de l'État de Washington
- David Stuebe (D), représentant de la Chambre des représentants de l'État de Washington
- Gloria Mendoza (R), représentante de la Chambre des représentants de l'État de Washington
- John Ley (R), représentant de la Chambre des représentants de l'État de Washington
- Hunter Abell (R), représentant de la Chambre des représentants de l'État de Washington
- Shelley Kloba, (D) représentante de la Chambre des représentants de l'État de Washington
- Jake Fey (D), représentant de la Chambre des représentants de l'État de Washington
- Chris Stearns (D), représentant de la Chambre des représentants de l'État de Washington
- Stephanie Barnard (R), représentante de la Chambre des représentants de l'État de Washington
- Sharon Wylie (D), représentante de la Chambre des représentants de l'État de Washington

Contexte et objectifs de l'entretien

En décembre 2025, le Québec a reçu une invitation officielle, par le biais de la Délégation du Québec à Seattle, afin d'effectuer une présentation, le 12 janvier 2026, sur le fonctionnement du marché du carbone du Québec. L'État de Washington souhaite en apprendre davantage sur l'approche du Québec relativement aux allocations gratuites pour le secteur industriel, aussi connues sous le nom de « Emissions-intensive, trade-exposed industries (EITI's) ». L'audience publique a eu lieu devant le Comité de l'environnement et l'énergie de la Chambre des représentants de l'État de Washington, à la suite d'une présentation sur la même thématique par le département de l'Écologie de l'État de Washington.

À cette occasion, le directeur général de la réglementation carbone et des données d'émission et le sous-ministre adjoint au Bureau de la transition climatique et énergétique ont pu mettre en valeur l'expertise québécoise et répondre aux questions de ce comité bipartisan. De façon plus large, cette participation permettait d'avancer, à divers égards, l'agenda politique climatique du Québec, qui vise la signature d'une entente de liaison de son marché du carbone avec ceux des États de Washington et de la Californie au printemps 2026. En ce sens, et parallèlement à l'audience publique, des rencontres bilatérales ont eu lieu avec le bureau du gouverneur de l'État de Washington, le directeur du département de l'Écologie, et la présidente du Comité de l'environnement et l'énergie du Sénat.

Points saillants des discussions

Présentation des recommandations du rapport du département de l'Écologie de l'État de Washington sur la gestion des « Emissions-intensive, trade-exposed industries (EITE's) » entre 2025-2050.

- Les EITE sont des industries nationales importantes qui sont principalement des installations de fabrication. Elles consomment beaucoup d'énergie et rejettent de grandes quantités de gaz à effet de serre, tout en étant confrontées à une concurrence nationale ou mondiale importante pour leurs produits. Il y a environ 40 installations dans l'État de Washington qui sont considérées comme des EITE; ces installations fabriquent divers produits, notamment du papier, des aliments, des boissons, de l'acier, de l'aluminium, du verre, du ciment, des matériaux de construction, des avions, des semi-conducteurs, des engrais et des carburants destinés au transport.
- L'approche actuelle de l'État de Washington relativement aux allocations gratuites pour le secteur industriel (EITI) prévoit un plafond dégressif des cibles d'émissions jusqu'en 2034. Les revenus découlant des allocations supplémentaires doivent inciter des investissements des entreprises assujetties dans la décarbonation de leurs opérations. Le Québec a par ailleurs pris cette approche il y a déjà plusieurs années.
- Le rapport sur les EITE de l'État de Washington, déposé en janvier 2026, n'a pas spécifié clairement un échéancier de réduction de ces allocations gratuites pour la période de 2035-2050. L'échéance législative pour légiférer sur la question est fixée au 1^{er} décembre 2027. Le comité législatif « House Environment & Energy » doit désormais se pencher sur les recommandations du rapport dès maintenant et analyser d'autres modèles disponibles ailleurs dans le monde, notamment ceux de la Californie et du Québec :
 - 1- Poursuivre l'émission d'allocations gratuites aux secteurs industriels identifiés en respectant un équilibre de marché, notamment en permettant un ajustement dynamique et en encourageant les projets de décarbonation pour les entreprises de ces industries.
 - 2- Optimiser les allocations gratuites des EITE dans le temps, spécialement lorsque le secteur industriel supporte l'électrification de ses opérations.
 - 3- Prendre en compte les impacts environnementaux et économiques sur les communautés avoisinantes (comme la pollution de l'air et les effets des activités industrielles).
 - 4- Considérer l'ajout de mesures complémentaires au marché carbone de l'État pour encourager la décarbonation et maintenir la compétitivité commerciale des entreprises assujetties (captation/séquestration carbone, efficacité énergétique, biocarburant, allègements réglementaires, etc.)
- Les représentants québécois ont ensuite été invités à présenter l'approche du Québec relativement aux allocations gratuites pour le secteur industriel et plus largement, de la manière dont les revenus issus du système de tarification carbone sont réinvestis dans l'économie québécoise. Il est possible de consulter la présentation *power point* jointe avec ce compte-rendu pour obtenir plus de détails.

Questions des législateurs de l'État de Washington à MM. Savoie et Benoit :

- La présidente du Comité de l'environnement et de l'énergie, la représentante Beth Doglio (D), a demandé des spécifications sur la manière dont les grandes entreprises comme Alcoa/Rio Tinto pouvaient bénéficier des fonds leur étant réservés. Au Québec, les grandes entreprises, comme les alumineries qui opèrent plusieurs usines, peuvent regrouper leurs redevances et les réinvestir dans un seul projet. Ils ont cinq ans pour utiliser les fonds dans un projet de décarbonation.
- Le représentant Jake Fey (D), s'intéresse à la manière dont le Québec s'assure que les entreprises, qui bénéficient des redevances, demeurent au Québec et s'il existe des mesures punitives si elles quittent le Québec. Réponse : Le Québec est optimiste que cela fonctionnera, car les entreprises sont impliquées dans la transition énergétique et elles sont incitées à investir en pouvant aller chercher un cumulatif de fonds réservés/subventions pouvant atteindre 100 % du coût du projet de décarbonation.
- Le représentant Alex Ramel (D) se questionne sur la possibilité pour une entreprise d'utiliser les redevances pour un projet d'efficacité énergétique; par exemple, un projet qui remplacerait un vieux système fonctionnant à l'énergie fossile par un autre système similaire, mais plus récent et efficace. Réponse : Oui, tant et aussi longtemps que la démonstration de la réduction des émissions de GES est faite au MELCCFP.
- La représentante Mary Dye (R) se questionne sur les projets d'adaptation, comment le Québec agit-il sur la prévention des feux de forêts et des inondations. Réponse : À la suite des grandes inondations de 2018, une réflexion s'est imposée sur la manière de financer l'adaptation climatique. Les projets d'adaptation sont bâtis avec l'aide des différentes municipalités vulnérables.

Rédigé par	Julien Fouquet-Asselin, chef du pupitre Ouest, Direction États-Unis	Approuvé par	Sophie Girard-Cartier, directrice États-Unis
Date	2026-01-14	Date	2026-01-22